

SOLAN

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission:

Date de révision: 29/11/2012

Remplace la fiche: 02/02/2006

Version: 2.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Solution aqueuse
Nom du produit. : SOLAN
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/préparation : Produit de lavage vaisselle et autres
Catégorie fonction ou usage : Agents détergents/lavants et additifs

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LABORATOIRE PROCHITEC
7, rue de l'Industrie
67725 Hoerd
T +33 (0)3 88 68 19 19 - F +33 (0)3 88 68 12 96
prochitec@wanadoo.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison - Toxicovigilance Centre Hospitalier Régional	5 avenue Oscar Lambret F-59037 Lille Cedex	0 825 812 822 +33 3 2016 0824
FRANCE	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-69437 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Salvator	249 boulevard Sainte Marguerite F-13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



Xi - Irritant

Phrases R : R36 - Irritant pour les yeux.
Phrases-S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Contient du limonène, peut déclencher une réaction allergique.

SOLAN

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
C10-14 Monoalkylbenzene sulfonic acid, sodium salt	(n° CAS) 85117-50-6 (Numéro CE) 285-600-2	5 - 8	Xn; R22 Xi; R41 Xi; R38
alcohol C12-C13 ethoxylated, sulfate, sodium salt	(n° CAS) 68891-38-3 (N°REACH) 01-2119488639-16	5 - 8	Xi; R38 Xi; R41
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
C10-14 Monoalkylbenzene sulfonic acid, sodium salt	(n° CAS) 85117-50-6 (Numéro CE) 285-600-2	5 - 8	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
alcohol C12-C13 ethoxylated, sulfate, sodium salt	(n° CAS) 68891-38-3 (N°REACH) 01-2119488639-16	5 - 8	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16.

Produit détergent contenant entre 5 et 15% d'agents de surface anioniques

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Sans objet.
Premiers soins après inhalation : Il n'y a aucun effet connu dû à une exposition chronique à ce produit.
Premiers soins après contact avec la peau : En cas de développement de symptômes: rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion : Aucune information disponible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : sans objet.
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut déclencher une réaction allergique.
Symptômes/lésions après contact oculaire : Irritation du tissu oculaire.
Symptômes/lésions après ingestion : aucune information.
Symptômes chroniques : Pas d'information spécifique disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Non combustible. Adapter les agents d'extinction à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : sans objet.
Danger d'explosion : Chaleur entraîne élévation de pression et risque d'explosion.
Réactivité : Sans objet.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent.
Instructions de lutte contre l'incendie : Après refroidissement: explosion physique toujours possible.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Les surfaces contaminées deviennent très glissantes. Répandre sciure de bois ou autres anti-dérapant.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

SOLAN

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour rétention : Endiguer le liquide répandu.

Procédés de nettoyage : Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : aucune dans les conditions normales d'utilisation.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Aucune donnée disponible.

Conditions de stockage : Conserver à température ambiante normale.

Produits incompatibles : aucune information.

Matériaux incompatibles : sans objet.

Stockage en commun : Aucun renseignement disponible.

Lieu de stockage : Conserver à température ambiante normale.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Aucun renseignement disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir l'information de produit.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de caoutchouc. tous types.

Protection oculaire : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Voir le chapitre 6+7.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Fluide.

Couleur : Verte.

Odeur : odeur de citron.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : # 7

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : non applicable

Température d'auto-inflammation : non applicable

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : non applicable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Densité : 1,05 g/cm³

Solubilité : complètement soluble.

SOLAN

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: sans objet.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Sans objet.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune sous utilisation normale.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune dans les conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Irritation	: Irritant pour les yeux.
Corrosivité	: Non classé
Sensibilisation	: Non classé
Toxicité à dose répétée	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Mutagénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucun effet adverse connu sur le fonctionnement des centres de traitement des eaux en utilisation normale.

12.2. Persistance et dégradabilité

SOLAN	
Persistance et dégradabilité	Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation CE/648/2004. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse.
Biodégradation	> 90 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SOLAN	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Aucune information disponible.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : sans objet.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Règlement CE n°648/2004 :Ce produit est conforme aux prescriptions du règlement CE n°648/2004 modifié relatif à la mise sur le marché des détergents : les agents de surface anioniques et non-ioniques, présents entre 5 et 15% dans ce produit, respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans ce règlement (Méthode : Annexe III.A). Le produit présente un étiquetage complémentaire relatif aux détergents conformément à l'Annexe VII.A. de ce règlement. Une fiche d'information sur les composants du produit est mise à la disposition des autorités compétentes et du personnel médical à leur demande à l'adresse email suivante : prochitec@wanadoo.fr.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Eye Irrit. 2 H319

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2

SOLAN

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.